



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Direction des routes d'Île-de-France

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE
CHEF D'EQUIPE D'EXPLOITATION PRINCIPAL DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT
SPECIALITE « ROUTES – BASES AERIENNES »
SESSION 2026

I - IDENTITE :

(écrire en lettres majuscules)

Mme

M.

Nom (nom de jeune fille) :

Nom d'usage (nom de femme mariée) :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né(e) le (jj/mm/aaaa) : / /

Ville de naissance :

N° département :

DOM TOM ou pays étranger :

II - COORDONNEES PERSONNELLES :

(les courriers du service des concours seront envoyés à cette adresse)

Adresse :

Code Postal : Commune :

DOM TOM ou pays étranger :

Coordonnées téléphoniques (*2 numéros par case*) :

domicile : travail : portable :

Courriel :

III- COORDONNEES PROFESSIONNELLES :

Administration dans laquelle vous êtes employé :	
Direction :	
Service :	
Adresse de cette administration :	
Code Postal :	
Commune :	
Pays :	

IV- CENTRE D'EXAMEN :

Les candidats seront convoqués par le Centre de valorisation des ressources humaines de Paris pour l'épreuve écrite par courrier individuel.

V- CONDITIONS :

- Décret n°2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État
- Ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire

Peuvent se présenter au concours professionnel de chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'État, les agents d'exploitation principaux remplissant **au 1^{er} janvier de l'année du concours** les conditions statutaires suivantes :

Cochez la case correspondant à chacune des conditions que vous attestez remplir.

- | | | |
|--|---|--|
| 1- Être en d'activité <input type="checkbox"/> | en détachement <input type="checkbox"/> | en congé parental <input type="checkbox"/> |
| 2- Être agent d'exploitation principal des TPE <input type="checkbox"/> | | |
| 3- avoir atteint le 5 ^e échelon de leur grade et compter au moins quatre ans de services effectifs dans leur grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de la catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. <input type="checkbox"/> | | |

Vous devrez fournir l'état des services accomplis qui se trouve en dernière page de ce dossier.

VI- DOSSIER PROFESSIONNEL :

Ce dossier sur la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) sera adressé par voie postale ou remis en main propre contre accusé de réception par chacun des candidats admissibles en 3 exemplaires, **au plus tard le 13 mai 2026 (minuit, cachet de la poste faisant foi)**, à l'adresse ci-dessous :

DRIEAT IF/ Direction des routes Île-de-France
Bureau de la formation, des concours et du recrutement
Immeuble Aristote
15/17 rue Olof Palme
94046 Créteil cedex

ou par voie dématérialisée (1 exemplaire) par courriel à l'adresse suivante :

bfcr.sgd-dirif.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

*Le dossier RAEP devra être transmis **dans un seul format PDF annexes comprises** et nommé selon la nomenclature suivante : **NOM_Prenom_Concours_Pro_CEEP_2026**.*

Le dossier devra être reçu au plus tard le 13 mai 2026 à minuit, l'horaire de réception du courriel faisant foi.

Un accusé de réception sera systématiquement adressé à chaque candidat dès la bonne réception du dossier.

VII- HANDICAP :

Êtes-vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?

Oui Non

Si oui, 2 justificatifs seront exigés **au plus tard le 02 mars 2026** :

- attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité ;
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (formulaire joint en annexe n° 2 du présent dossier).

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour l'épreuve orale :

VIII- AVERTISSEMENT :

Par souci de simplification des formalités administratives, seules certaines pièces justificatives sont exigées à ce stade.

Vous devez être en mesure de fournir à l'administration les éléments nécessaires pour « la vérification des conditions requises pour concourir (...) au plus tard à la date de la nomination ».

(*Statut général des fonctionnaires de l'État, loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, article 20*).

La réception de votre convocation aux épreuves ne préjuge pas de la recevabilité de votre demande d'inscription. Si vos déclarations, les pièces et les renseignements fournis sont erronés ou insuffisants, vous vous exposez notamment à : ne pas avoir accès au centre d'examen, être radié de la liste des candidats, perdre le bénéfice de l'admissibilité ou de l'admission, ne pas être nommé en qualité de stagiaire ou de titulaire, et ce, que vous ayez été ou non de bonne foi.

IX- ENGAGEMENT :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A

le

Signature du candidat :

X- RECAPITULATIF :

Récapitulez les pièces et justificatifs à renvoyer obligatoirement pour constituer votre dossier d'inscription.
Cochez les cases correspondantes, et indiquez, s'il y a lieu, les autres justificatifs que vous devez joindre.

Le présent dossier imprimé, dûment rempli, daté et signé:

Justificatifs suivants (cf. rubrique V s'il y a lieu):

ANNEXE N° 1 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE :

CERTIFICAT MEDICAL justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement

Nom et prénoms du (de la) candidat(e)

Né(e) le à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné(e) praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)

certifie que le (la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de

En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites :

d'une installation dans une salle spéciale

d'un temps de composition majoré d'un tiers

d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte

d'un sujet en braille

de l'assistance d'une secrétaire

autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien :

Fait à

, le

Signature

3. Partie à détacher et à retourner à la DiRIF – Bâtiment Aristote – 15/17 rue Olof Palme – 94000 Créteil, par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée d'un RIB).

Nom et prénoms du candidat :

Nom et cachet du médecin assermenté :

Numéro de SIRET :

ETAT DES SERVICES ACCOMPLIS

à remplir par le candidat et à faire viser par le SGD/ BRH

Mme M

Nom de famille : _____
(en lettres capitales)

Nom de naissance : _____
(s'il est différent)
(en lettres capitales)

Prénoms : _____
(séparés par une virgule)

Né(e) le (jj-mm-aa) :

--	--	--	--	--	--	--	--

Pour que votre candidature soit valide vous devez justifier d'un certain nombre d'années de services effectifs en qualité d'agent d'exploitation spécialisé des TPE.

Indiquez ci-dessous les périodes à concurrence des années de services requises.

Service d'accomplissement des fonctions	Lieu d'affectation (adresse)	Grade ou qualité	Périodes (jj-mm-aa)	du	au	Quotité (100% ou % de temps plein)	Visa et cachet de l'autorité ayant effectué la nomination																
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>									<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>										